



**COMMUNIQUÉ**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Bilan de la session parlementaire**

**BENOIT CHARETTE EST TRÈS SATISFAIT DE SA PREMIÈRE SESSION**

Saint-Eustache, le 22 juin 2009 – Benoit Charette s'estime très satisfait de sa première session parlementaire à Québec et de ses premiers sept mois à titre de député de Deux-Montagnes. Il dresse toutefois un bilan très critique à l'égard du gouvernement Charest.

« Je suis privilégié d'appartenir à une équipe aussi compétente que celle du Parti Québécois. Nous avons réussi à surligner le manque de vision et l'improvisation des libéraux, un gouvernement qui montre des signes d'essoufflement après seulement sept mois de pouvoir. Même Jean Charest le reconnaît avec ces rumeurs de remaniement estival. C'est tout dire et c'est franchement inquiétant », a affirmé M. Charette.

Ce dernier a relevé quelques perles libérales : les pertes historiques de 40 G\$ à la Caisse de dépôt et placement dont on ne connaît toujours pas toutes les causes; la nomination imposée et controversée de Michael Sabia; l'abandon des travailleurs forestiers et la perte de contrôle dans les grands projets d'infrastructures comme le CHUQ, le CHUM, la rue Notre-Dame et l'échangeur Turcot; le scandale des FIER; les clowns dépêchés dans les centres pour personnes âgées; l'éthique élastique de certains membres du conseil des ministres, etc.

Aussi, M. Charette a soutenu que depuis que les libéraux sont au pouvoir, on attend plus longtemps à l'urgence; le taux de décrochage scolaire a augmenté, on refuse de s'y attaquer avec ardeur et la ministre de l'Éducation est incapable d'admettre qu'il s'agit d'un drame national; on refuse de se fixer des objectifs et des échéanciers pour régler les 8,8 G\$ de contentieux avec Ottawa.

Sur le plan local, M. Charette a rappelé son appui à la sauvegarde de l'église Saint-Eustache et à l'amélioration des services de spécialités à l'Hôpital de Saint-Eustache et a même effectué une sortie concertée avec le CPE des Deux-Montagnes pour faire reculer le ministre de la Famille sur son controversé projet de loi 51.

« Le dossier de l'Hôpital de Saint-Eustache demeure une priorité et une préoccupation. Ce qui m'a rendu le plus fier durant ces premiers mois comme député, c'est d'avoir contribué à l'obtention d'une subvention majeure pour l'agrandissement et la rénovation du Centre d'entraide Racine-Lavoie. J'ai également pu assister divers organismes et individus qui ont sollicité mon aide, des gestes qui passent souvent inaperçus, mais qui sont extrêmement gratifiants pour quelqu'un qui, comme moi, souhaite demeurer le député de toutes les citoyennes et de tous les citoyens », a conclu M. Charette.